



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**
Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Général

Date : 14 avril 2012

Référence : OB

Dossier suivi par : S. PAGNIER – O. BLEUNVEN

Objet : Classes 4ème / 3ème

Madame Marion ZALAY

Directrice Générale
de l'Enseignement et de la Recherche
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP FSU, à l'occasion d'une réunion d'un groupe de travail réuni à son initiative sur la situation des classes de 4ème 3ème dans l'Enseignement Agricole Public, a fait le constat du manque d'information et d'harmonisation à propos de ces classes au sein de l'Enseignement Agricole. Les équipes pédagogiques souffrent du sentiment de devoir se débrouiller seules face aux évolutions de programme et à sa mise en œuvre ou aux modifications du diplôme national du brevet.

Au cours de nos échanges nous avons ainsi constaté concernant les classes de 4ème 3ème, l'absence :

- d'harmonisation des formations et des diplômes dans les différents établissements relevant du Ministère de l'Agriculture,
- de référent clairement identifié au sein de la DGER pour les questions relevant de ces classes,
- de réactivité des services de la DGER lors des évolutions de textes à l'Éducation Nationale,
- de formation pour les enseignants en charge de ces classes,
- d'information sur le livret personnel de compétences,
- de prise en compte des élèves en situation de handicap particulièrement les élèves souffrants de troubles dyslexiques souvent nombreux dans ces classes,
- ...

Le SNETAP-FSU vous demande donc la réunion rapide d'un groupe de travail avec l'administration et l'inspection sur l'ensemble de ces problématiques.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en notre intérêt soucieux pour l'enseignement agricole public

Serge PAGNIER
Secteur Politique Scolaire et Laïcité

Olivier BLEUNVEN
Secteur Pédagogie Vie scolaire

Copie à : Monsieur Philippe VINCENT

